



BRIANCONNET 2^{ÈME} ENTREVUES BOIS ÉNERGIES : PARI TENU

Les deuxièmes entrevues du bois énergie qui viennent de se tenir dans le haut pays grassois reflètent une filière porteuse et en pleine émergence



Gaston Franco, Thierry Gueguen et Christian Estrosi représentaient le Conseil Général

Notre département se classe en troisième position nationale pour sa ressource en bois. Et pourtant, faute de débouchés ce potentiel est inexploité. C'est afin de valoriser la filière bois énergie, que l'AGFFA (Association de Gestion Foncière Forestière et Agrienvironnementale), a organisé cette seconde édition des « Entrevues du Bois Energies ». Ouverte par Mr Yves Boisgontier, Président de l'Association, la journée était l'occasion de faire le point sur les différents projets entrepris dans notre région (base des forestiers sapeur de St Auban, collège Roquebilière) et de mesurer l'impact positif de cette ressource sur l'environnement et l'économie. Présent également, Mr Christian Estrosi, Président du Conseil Général du 06 profitait de l'occasion pour réaffirmer son soutien à l'ensemble des acteurs de la filière bois du département, et annonçait le projet de chauffage au bois du Centre Administratif des Alpes Maritimes.

L'après midi les participants ont également visité un exemple d'installation réussie : la chaufferie à alimentation automatique du camping d'Yves Boisgontier. Un exemple qui devrait être suivi dans les collectivités.

Contact: Agffa: 04.93.60.02.76; agffa@wanadoo.fr

LES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS SE MOBILISENT

Le 27 avril dernier se tenait l'Assemblée Générale du Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs des Alpes Maritimes. A cette occasion il a été rappelé la nécessité de se rapprocher des maires, bien souvent interlocuteurs directs des préoccupations des propriétaires forestiers. Le Syndicat, crée en 1967, a pour mis-

sion de défendre et de promouvoir les intérêts de ses membres avec les divers acteurs de la Filière Bois. Afin de développer son champ d'actions, le Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs des Alpes Maritimes va lancer une large campagne d'information auprès des mairies pour se faire connaître, et pour connaître les propriétaires désireux d'agir pour la gestion de leur patrimoine forestier. Le Syndicat prendra donc contact très prochainement avec les services concernés des mairies.

Contact : SPFS 06 : 04.97.18.60.00, poste : 28.01

FÊTE DE LA FORÊT DE LA SINE VENCE, 23 MAI

L'association « Vence Ouest » sous le coup de André Lebreton coordinateur et de Nicolas Bergier son Président vient de finaliser son action en rencontrant Gaston Franco Président de l'Association des Communes Forestières des Alpes Maritimes, et Philippe Perret, adjoint délégué au sport et à l'environnement de la Ville de Vence.



Gaston Franco en présence des représentants de la mairie de Vence et des organisateurs de la Fête.

Une réunion qui finalisait la manifestation et permettait aux différentes entités (Conseil Général, Syndicat des Propriétaires Forestiers, ONF, Communes Forestières et élus locaux) d'affirmer leur appui à cet événement. Le projet est né du désir des organisateurs de promouvoir l'espace forestier pour en assurer sa pérennité et développer ses capacités d'accueil. La manifestation souhaite s'inscrire dans la durée et se déroulera cette année sur le site de la Forêt de la Sine, située sur le territoire de Vence, La Colle sur Loup, Tourettes, St Paul. De nombreux ateliers et animations seront présents toute la journée afin de sensibiliser et de faire découvrir cet espace peu connu au public. Au programme des activités pour toute la famille : découverte de la faune et de la flore, action de débroussaillage menée par les brigades vertes, ateliers découvertes animés par « Planète Sciences Méditerranée », activités sportives : Acrobranche. Le succès de cette journée sera le départ d'actions plus importantes en 2005, en collaboration avec les communes riveraines : semaine de la forêt, créations de nouveaux parcours...

Contact : Vence Ouest : 04.93.58.73.45 / 06.20.21.32.55

Vous souhaitez réagir, transmettre des informations, faire connaître vos actions, n'hésitez pas à nous contacter : Anne BOCCALETTI / COFOR 06 Nice Leader, bâtiment Ariane - 27, boulevard Paul Montel - 06200 NICE.
Tél.: 04 97 18 69 24 - Fax : 04 97 18 69 37.
e-mail : anne.cofor06@9online.fr



ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES ET PASTORALES DES ALPES-MARITIMES

N°3 MAI 2004



Sommaire

Réunion PEFC dans les Alpes Maritimes :
Un beau succès.

Associations des Communes Forestières:
Commission mixte Fn Cofor/ONF sur le thème de la Forêt Méditerranéenne .

Le Bois vivant :
Le Site le Bois vivant de plus en plus interactif.

2ème Entrevues Bois Energies à Briançonnet :
Pari Tenu.

Les Propriétaires Forestiers se mobilisent.

Fête de la Forêt de la Sine à Vence le 23 mai.



La passion du bois

Chers Collègues,
Ces derniers mois ont été riches d'activités pour notre association.

Avec Claude Rupé,

Directeur de l'Agence ONF, nous avons arpenté tout le Département afin de présenter la nouvelle Charte de la Forêt Communale qui précise désormais, sur le plan matériel les relations, les obligations contractuelles des communes forestières et de notre partenaire, l'ONF. Merci à ceux d'entre nous qui se sont déplacés pour ces réunions ainsi que pour les formations sur la certification Européenne (PEFC) de nos forêts. La démarche est incontournable et ceux qui ont adhéré à la certification (Bravo à la commune de Moulinet, la première !) devraient vendre leurs coupes plus facilement. Nous avons également accueilli une délégation de la Fédération Nationale à Lucéram, pour un débat très complet sur les incendies de Forêt. Beaucoup de propositions ont été retenues et je vous engage à vous impliquer dans les campagnes de prévention et de débroussaillage.

La journée du Bois Energie, à Briançonnet a été exceptionnelle tant par son organisation que par la prestation de Christian Estrosi, Président du Conseil Général, qui s'est résolument engagé en faveur du bois, du bois énergie et du développement durable. Un vrai bonheur ! Nous serons partenaires, le 23 mai, aux côtés du Maire de Vence, de l'Association Vence Ouest, très attaché à la protection de la forêt de la Sine. De plus, nous préparons le salon du Meuble de novembre prochain pour promouvoir l'utilisation du Mélèze de Pays. Ça bouge ! On compte sur vous.

Gaston FRANCO
Conseiller Général
Maire de St Martin Vianin
Président de l'Association des
Communes Forestières

ASPECT DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

avec l'adhésion des propriétaires priés et des communes.

Ces sessions ont rassemblé au total près de tiers des communes qui possède de la forêt. De fort taux de participation ont été enregistrés dans les secteurs de la Roya, de la Vésubie, de la Tinée et de l'Estéron.

En tout c'est plus d'une cinquantaine d'élus qui ont assisté à la présentation de la démarche de certification PEFC. Parmi lesquels Charles Anges Ginésy Premier Vice Président du Conseil Général qui a profité de l'occasion pour confirmer l'appui du Conseil Général auprès des élus par la création d'une commission de développement économique. Mr Charles Ange Ginésy a également présenté son projet de création d'une commission bois et forêt.

Mr Rupé, Directeur de l'agence Départementale de l'ONF a d'ailleurs réaffirmé les engagements de l'office auprès des élus et présenté la charte de la Forêt Communale. Mr Cégél, responsable qualité à l'ONF présentait également les



L'ensemble des participants à la Réunion de Pujets Rostang

démarches qualité et environnementale engagées par l'Office Nationale des Forêts dans le cadre de sa double certification interne ISO 9001 et ISO 14001. Exposées par Jérôme Bonnet, chargé de Mission PEFC à l'Observatoire de la Forêt Méditerranéenne, ces sessions présentaient aux élus l'intérêt de certifier les forêts de Communes et leur expliquaient les modalités d'adhésion, ainsi que les bénéfices qui en résultent pour leur commune : engagement dans le développement durable, réponse aux attentes de la société, image de marque pour la commune et atout marketing pour les bois des forêts communales.

Des formations auprès des élus sur la promotion du Bois Energie sont également prévues pour l'automne 2004.

Renseignements: OFME: 04.42.65.78.16

REUNION PEFC DANS LES ALPES MARITIMES UN BEAU SUCCES !



Les formations PEFC

(Marque pour la certification et la gestion durable des forêts) auprès des élus des Alpes Maritimes viennent de s'achever avec succès.

Au vu de l'importance des enjeux de la certification pour les forêts des communes et de leur gestion actuelle et future, à savoir les enjeux liés aux usages de la forêt (biodiversité, accueil, protection...), mais aussi l'enjeu économique bois (les marchés aujourd'hui demandeurs de bois issus de forêts certifiées), l'association des communes forestières des Alpes Maritimes, présidée par Mr Gaston Franco, en partenariat avec l'Office National des Forêts et l'observatoire de la forêt Méditerranéenne viennent d'organiser des réunions d'information afin de sensibiliser les élus des Alpes Maritimes à la norme PEFC.

Cette norme est effective depuis le 29 juillet 2003 dans la région Provence Alpes Côte d'Azur. En effet, déjà plus de 100000 ha y sont certifiés, et ce chiffre est appelé à augmenter très prochainement



Mr Gaston Franco Président des Communes Forestières du 06 en compagnie de Jérôme Bonnet, Chargé de mission pour l'Observatoire de la Forêt Méditerranéenne.

ASPECT DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

JOURNÉE DU 9 MARS 2004



Les travaux effectués sur la commune de Lucéram

Une commission mixte FN Cofor/ ONF s'est tenu le 9 mars 2004 sur le thème de la forêt méditerranéenne.

Dans les Alpes maritimes c'est la commune de Lucéram fort touchée par les incendies de l'été dernier qui accueillait Mr Delong et Mr Dereix membres de la FNCOFOR.

Une matinée qui s'inscrivait dans le cadre d'une tournée de terrain centrée sur le retour d'expériences des incendies de cet été et les questions de DFCI en présence des représentants locaux : Mr Rupé, Directeur de l'agence ONF du 06 et Mr Pierre Guy Morani Président du Conseil d'administration du SDIS, et le Colonel Botheac.

Suivait une rencontre en salle pour permettre aux élus des communes forestières de Moulinet, Coaraze et Lucéram de débattre sur les thèmes de la problématique DFCI, autour des rôles, pouvoirs et responsabilités des élus.

L'occasion pour Mr Claude Rupé, de dresser une synthèse sur les travaux d'urgence réalisés après les incendies d'août 2003.

Des incendies désastreux sur Lucéram : la forêt communale a été affecté sur 331 hectares et la forêt domaniale touchée sur 306 hectares dont 92 totalement détruits. Au total 2095 hectares ont été parcourus par les flammes entre les communes de Lucéram, Coaraze, Duranus et Moulinet.

Sur la commune de Lucéram des travaux d'urgence réalisés par le service RTM 06 entre le 7 octobre et le 5 décembre 2003 ont permis une mise en sécurité rapide des voies ouvertes à la circulation, la réalisation d'études sur les protections contre les chutes de blocs, le nettoyage de vallons et la réalisation d'ouvrages de protection contre l'érosion. A terme et dans un souci de prévention des

travaux complémentaires de reconstitution de la forêt communale et de la forêt domaniale sont toutefois nécessaires pour assurer la reconquête de l'espace boisé dans les meilleures conditions.



La délégation cofor nationale rencontrait Mr Gaston Franco

LE SITE DU BOIS VIVANT DE PLUS EN PLUS INTERACTIF !

Depuis le mois de février, le portail internet de l'association des communes forestières s'est doté de nouvelles rubriques pour encore plus de facilité de navigation.

Reposant sur le principe d'un annuaire des professionnels du bois, le site offre désormais la possibilité de télécharger en deux clic les dernières parutions de la lettre d'information Cofor Info, les documents relatifs à la charte forestière de territoire de la Vésubie, les informations de la profession, et la revue de presse de l'association. Pour vous informer toujours plus, la page d'accueil présente aussi régulièrement l'ensemble des événements et communications relatifs à la filière bois : salons, offre d'emploi, déplacements...

<http://www.boisvivant.com>

CONCOURS D'UNE LIGNE DE MEUBLE D'EXTÉRIEUR



Lors d'une réunion préparatoire, Gaston Franco rencontrait le président du salon: Jacques Kotler, et le président d'Acropolis: Jean Paul Cordero

L'Association des Communes Forestières en partenariat avec l'association Fibois 06 et le salon du meuble maison décoration organise un concours de ligne de meubles d'extérieur.

A l'occasion du salon du meuble maison décoration

qui aura lieu du 6 au 14 novembre prochains, Mr Gaston Franco lancera le concours de meuble d'extérieur en bois de mélèze qui se tiendra pour 2005. Cette année et sur un espace de plus de 350m2, de nombreuses pièces de designers à la renommée internationale (Autriche, Italie...) seront présentées au public. Dans notre région, la section Charpente du Lycée technologique de Don Bosco sous le couvert de Mr Bousquet réalisera quelques pièces pour l'occasion plusieurs menuisiers du secteur des Alpes Maritimes se joindront à lui. Ce concours prévu pour 2005, mettra en compétition deux lignes : une gamme de luxe pour les particuliers et une gamme innovante pour les collectivités. Un impératif commun, que le mobilier soit fabriqué en bois de mélèze. A visée international ce concours permettra aux designers et artisans de notre région mais aussi d'Italie sous l'autorité de l'Ecole de Turin d'exprimer leur savoir faire et leur esprit précurseur. Parions qu'il apportera une vision différente du matériau bois et modernisera les espaces publics.

Salon du meuble, maison, décoration du 6 au 14 novembre 2004 - Palais des Expositions - Nice